ASSEMBLÉE NATIONALE

15 mai 2024

ORIENTATION POUR LA SOUVERAINETÉ EN MATIÈRE AGRICOLE ET RENOUVELLEMENT DES GÉNÉRATIONS EN AGRICULTURE - (N° 2600)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

SOUS-AMENDEMENT

N º 5102

présenté par
Mme Pochon

à l'amendement n° 3952 de M. Alfandari

ARTICLE PREMIER

I. – À la première phrase de l’alinéa 42, supprimer le mot :

« , énergétique ».

II. – En conséquence, à la troisième phrase du même alinéa, supprimer les mots :

« et énergétiques ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Ce sous-amendement vise à rappeler que la politique d'installation comme la politique agricole n'ont pas vocation à servir la transition énergétique mais prioritairement à fournir de l'alimentation aux citoyens.